

Objectifs chiffrés et mobilisateurs

Objectif 1 : VALORISATION ET PRESERVATION DE L'ACTIVITE AGRICOLE

Description :

Avec près de 24 exploitations agricoles représentant environ 660 UGB sur le territoire communal en 2026, la Commune et la SAEM Sports et Tourisme demeurent particulièrement attentives aux enjeux agricoles et pastoraux, essentiels à l'identité et à l'équilibre du territoire.

L'agriculture contribue à l'entretien des paysages, à la préservation des milieux ouverts et à la valorisation des produits locaux et des savoir-faire traditionnels. Dans un contexte de changement climatique, la station poursuivra son accompagnement des exploitants agricoles afin d'adapter les pratiques, notamment concernant l'accès à la ressource en eau sur les sites d'estive.

Partenaire et financeur de l'Association Foncière Pastorale, de l'Association des Agriculteurs et du Groupement Pastoral, la commune accompagne ces structures sur les plans administratif, technique et financier. Ces partenariats sont encadrés par des conventions d'objectifs précisant les engagements réciproques et les actions soutenues.

La valorisation et l'entretien des pâtures font l'objet de réunions régulières associant la commission agricole et la société des remontées mécaniques. Cette coordination vise notamment à :

- ✓ Préserver la vocation agricole des alpages ;
- ✓ Assurer l'entretien des espaces pastoraux ;
- ✓ Concilier activités agricoles, touristiques et environnementales ;
- ✓ Étudier des opportunités d'acquisition foncière afin de garantir le maintien des surfaces agricoles.

Parties prenantes impliquées : Mairie, SAEM, Châtel Tourisme, citoyens, Socio pros.

Indicateurs de performance (KPI) :

- *Nombre d'exploitant agricole, nombre d'unité gros batails (U.G.B),*
- *Surface de pâture exploitable, jours d'estives (%)*
- *Quantité de fromage AOP produits / vendu localement*
- *Besoin en eau et réponse apportée (%)*

Échéancier :

- **Court terme (2 ans) :**
 - Soutien logistique et financier aux activités pastorales ;
 - Valorisation des AOP et des produits locaux ;
 - Coordination entre enjeux agricoles, touristiques et environnementaux
- **Moyen terme (5 ans) :**
 - Acquisition foncière ciblée pour préserver l'activité pastorale ;
 - Développement de filières de gestion des effluents agricoles ;
 - Maintien des milieux ouverts et entretien des alpages.
- **Long terme (10 ans) :**
 - Évaluation globale des actions et adaptation de la stratégie